



Municipalité de Saint-Barnabé-Sud
Janvier 2022

Objet : Dépôt de rapport de gestion contractuelle – Contrats de plus de 25 000\$ et examen des plaintes pour l'année 2020

Conformément à l'article 955 du Code Municipal (ci-après CM), ainsi que conformément à l'article 938.1.2 du CM, voici la liste des fournisseurs ayant obtenu pour plus de 25 000\$ de contrats/factures, ainsi que l'analyse des plaintes découlant du processus d'adjudication de contrats avec la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud pour l'année 2020 :

Nom du fournisseur	Nature du contrat	Montant
9011-4901 Québec inc.	Transport, excavation, nettoyage fossé	45 724.41\$
Excavation Michel Lemay inc.	Entretien des chemins l'hiver (dénivellement)	70 237.42\$
Groupe Maska	Génératrice	28 097.37\$
Ministre des finances	Quote-Part Sûreté du Québec	154 989.00\$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur (DAS)	54 995.98\$
MRC des Maskoutains	Quote-Part des services divers	153 966.28\$
Raymond Lessard	Urbanisme	28 228.58\$
Régie Aqueduc Richelieu-Centre	Quote-Part consommation d'eau	126 424.28\$
Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	Quote-Part hygiène du milieu	100 978.78\$
Régie Intermunicipale Protection des Incendies du Nord des Maskoutains	Quote-Part sécurité incendie	148 298.06\$
Tessier Récréo-Parc inc.	Module de jeux parc et école	52 336.42\$

Pour l'année 2020, aucune plainte n'a été formulée à la Municipalité en ce qui attrait à l'adjudication de contrats et d'appels d'offres.

Linda Normandeau
Directrice générale, secrétaire-trésorière